

**Vol. 1, No. 3**  
**Décembre 2024**

**ISSN 2960-2858**  
**P-ISSN 3006-4414**

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
**(LARSOC)**

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>



*Périodique : semestriel*

**Vol. 1, No. 3, 2024**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :



Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN : <i>Prohibere uxores sacerdotibus Anglorum</i> : masculinité et identité religieuse dans l' <i>Historia Anglorum</i> de l'archidiacre Henry de Huntington .....	12-23
Kouamé Charles Landry KOFFI : Le pouvoir monarchique et les contestations dans l'empire songhaï (XV <sup>e</sup> - XVI <sup>e</sup> siècle) .....	24-40
Konan Kouassi Parfait BORIS, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : Lutttes contre les animaux nuisibles au XV <sup>e</sup> siècle en Occident chrétien .....	41-54
Koffi Wenceslas KASSE : Héritage et pouvoir au Moyen-Âge : l'absence d'héritier direct et la transgression des normes de succession politique en Europe occidentale .....	55-67
Agossou Arthur VIDO, Romaric ADJOVI : Femmes et pouvoirs dans le royaume de Sahé (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle) .....	68-90
Mamadou BAMBA : Félix Houphouët -Boigny et l'intégration des migrants en Côte d'Ivoire, 1960-1993 .....	91-106
Siaka TRAORÉ : Les actions développementalistes du génie militaire en Côte d'Ivoire : des origines à la reconstruction postcrise de 2011 .....	107-127
François BIYELE : La communication sur les changements environnementaux : la situation en république du Congo .....	128-138
M. Roger TAWES : Sécurisation et conservation des patrimoines à Porto-Novo (Bénin) : entre controverses et défis .....	139-154
Abdoul Wahab CISSE : Analyse de la violence dans le mouvement navetane : cas zone 4 de Saint-Louis .....	155-171
Hanza DIMAN : History and Future Expectations of Domestic Cooking Energy in Lome .....	172-185
Komenan Janvion KOUAKOU : Deconstructing Patriarchies: A Womanist Reading of Thomas Middleton and Thomas Dekker's <i>The Roaring Girl</i> .....	186-196
Ouattara MAMADOU : Multicultural failure and the Rise of Islamic Radicalism in Brick Lane : Towards an Intercultural Solution .....	197-220
Kpélé Hervé ADONI, Kouakou Serge KONAN : Les facteurs de l'essor de la cacao-culture en Côte d'Ivoire et les défis : 1926-2011 .....	221-232
Bohantchin Anne Audrey TOURÉ : Les praticiennes tagbana : une confrérie hiérarchisée (xx <sup>e</sup> -xxi <sup>e</sup> siècle) .....	233-242
Paul GUEU : Les syndicats enseignants et la presse en Côte d'Ivoire sous le parti unique (1959-1990) .....	243-268
Yao Kan Anderson KOFFI; Kouadio Jean DIBY : Un pan de l'histoire des Baoulé et leur dispersion .....	269-284
Kouamé Moïse GNAMIEN : Contribution à la connaissance de l'histoire économique de l'Afrique occidentale entre le VIII <sup>e</sup> et la fin du XVI <sup>e</sup> siècle : plantations royales, commerce des esclaves et opérateurs économiques .....	285-297

Aliou Kalidou BARRY : <b>L'État sénégalais face aux enjeux de la déforestation : entre loges brouillon et inefficacité du discours gendarme</b> .....	298-315
Gédéon Roland KIKI : « <b>La Route de l'Esclave</b> » au Bénin : un projet exclusif ? .....	316-337
Koffi Alain KOUASSI : <b>L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels <i>kpalissôgô</i> en pays koulango</b> .....	338-358
Kemaidjisson Clément SEHI : <b>Le désordre urbain à Laon au début du XII<sup>e</sup> siècle</b> .....	359-376
Ayébadjè AKPAKI, Nanbidou DANDONOUGBO, Aboubakar TANAI : <b>Peuplement et toponymie chez les Mahi (sud-Togo)</b> .....	377-393
Kouassi Landry KONAN : <b>Blacks' Image and the Self-sabotaging Behaviors in Alicia Williams and Delores Phillip's Novels</b> .....	394-410
Kouakou Mechak N'GORAN : <b>Financements et soutiens des partis, groupements politiques et candidats aux scrutins électoraux en Côte d'Ivoire : cas des élections présidentielles de 1990 à 2015</b> .....	411-425
Koffi Samuel N'ZI : <b>Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales</b> .....	426-436
Makpondéou MAKPONSE, Layal Adjokè VISSOH : <b>Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Benin</b> .....	437-460
Michel Waly DIOUF, Emmanuel DIOM, Oumarou BALDE, Bacary Kéba NDIAYE : <b>Contribution du patrimoine naturel et archéologique au développement touristique de la destination Sine Saloum (Sénégal)</b> .....	461-475

# Le désordre urbain à Laon au début du XII<sup>e</sup> siècle

**Kemaidjisson Clément SEHI**

Doctorant, Département d'Histoire  
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody  
[clementsehi@gmail.com](mailto:clementsehi@gmail.com)

---

## Résumé

Le début du XII<sup>e</sup> siècle dans la France septentrionale sonna le réveil des villes avec le regain de la vitalité économique et l'accroissement de la population dans les cités urbaines. Ses facteurs de dynamisme eurent des revers notamment dans les villes ecclésiastiques comme Laon. L'autorité comtale qui y était dévolue à l'évêque depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle se trouva être le moteur d'un désordre sans précédent durant l'épiscopat de Gaudry et sembla s'achever par la révolte communale d'avril 1112. La présente étude se fixe comme objectif d'éclairer ce désordre urbain et peu glorieux de l'histoire de Laon, sur la base de diverses sources et publications scientifiques, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des dépravations au sein de cette cité, durant la première décennie du XII<sup>e</sup> siècle. Il ressort du corpus consulté que cette dégénérescence laonnoise s'observa par une insécurité notoire, la ruine économique due à la détérioration de la monnaie locale et s'achèva par des assassinats et des affrontements entre citoyens.

**Mots-clés :** Laon, assassinats, affrontements, vols, ruine économique.

## Abstract

The beginning of the XII<sup>th</sup> century in northern France sounds the awakening of cities with the revival of economic vitality and population growth in urban cities. Its dynamism factors had setbacks especially in ecclesiastical cities like Laon. The county authority that has been vested in the bishop since the end of the X<sup>th</sup> century is the engine of an unprecedented disorder during the episcopate of Gaudry and seems to end the communal revolt of shedding light on this on this urban and inglorious discord in the history of Laon, which remains a field to be explored plowed by medievalist historians. Thus the mobilization of various sources and scientific publications contributed to better understanding of the depravities within this city, during the first decade of the XII<sup>th</sup> century. Moreover, this degeneration in Laon was observed by notorious insecurity, economic ruin because to the deterioration of the local currency and ended with assassinations and clashes between townspeople.

**Key words :** Laon, assassinations, clashes, steal, economic ruin

## Introduction

Laon est une ville française située au Nord-est, près de la frontière avec la Flandre dans la région de Picardie. Cette cité antique, construite sur une colline escarpée et isolée de toute part fut marquée par un réveil urbain émaillé de violence et d'actes répréhensibles, durant le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Une perversion généralisée caractérisée par un désordre urbain sans précédent affecta toutes les couches de la population, de même que le souverain capétien. Ce dérèglement des mœurs et des structures socioéconomiques, longtemps considérée comme une phase de soubresauts (A. Saint-Denis, 2019 : 59) et négligée par les analystes enclins au dynamisme économique à Laon au XII<sup>e</sup> siècle suggère une reconsidération de l'interprétation des antagonismes au sein de cette ville à cette époque.

Les moralistes contemporains de ces méfaits aussi divers que dramatiques, tels que Guibert de Nogent, Suger de Saint-Denis et plus tard Hérیمان<sup>1</sup> de Tournai les consignèrent dans leurs différentes productions littéraires. Le *De vita sua* de Guibert, traduit sous le vocable d'*Autobiographie* par Edmond René Labande s'appuya sur des faits plus ou moins vécus et constitue une source de première main pour l'histoire de Laon entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. La simonie, la clérogamie et les vices du clergé laonnois y furent dépeints avec une dextérité exceptionnelle. Les actes de vandalismes, d'extorsions et de tueries par l'ensemble du corps social à Laon furent passés au peigne fin par l'abbé de Nogent. Le second ouvrage est la compilation d'un ensemble de témoignages recueillis par l'abbé de Tournai auprès de son mandant, l'évêque Barthélemy de Joux et des chanoines de la cathédrale Sainte-Marie-Notre-Dame de Laon. En peu de mots, mais en des termes forts, Hérیمان fit le récit de la crise laonnoise de 1112 dont l'origine remontait, selon lui, à l'accession de Gaudry à l'épiscopat de Laon en 1106. La *Vie de Louis le Gros*<sup>2</sup> que s'attela à rédiger Suger dans son désir d'exalter la bravoure de son maître le roi Louis VI, à châtier de sa main puissante les féodaux insoumis qui désolaient les églises et brimaient inlassablement le peuple, fit un détour à Laon et dans le Laonnois. Aux trousse de l'un des seigneurs de cette contrée, Thomas de Marle, considérée à tort ou à raison comme étant le plus infâme des scélérats et ennemi de l'Eglise et de l'Etat (D. Barthélémy, 1984, p. 32), Louis VI arma une troupe considérable et vint mettre fin aux nombreuses désolations à l'effectif de ce laonnois qui rendit l'âme à Laon en 1130.

---

<sup>1</sup> Hérیمان de Tournai, 2008.

<sup>2</sup> Suger, 1825.

Les archives diplomatiques des différentes églises de Laon merveilleusement compilées et annotées par Annie Dufour-Malbezin<sup>3</sup> forment en compagnie de la palette d'informations des trois religieux, la documentation à mesure de faire la lumière sur les nombreux impairs des laonnais durant la décennie 1100 -1112. Quelques cartulaires de ce riche fond documentaire émanant des décisions d'évêques successifs depuis Pardoul (846 - 857) à Barthélémy de Joux (1113 – 1151) témoignent des actes d'usurpations, d'expropriation de terres et de bétail et de refus de verser les bénéfices dus aux églises et abbayes de Laon par l'aristocratie laonnaise. L'analyse de toute cette documentation soulève l'interrogation suivante : comment s'est manifesté le désordre à Laon de 1100 à la révolte communale en 1112 ?

Afin d'y répondre, il parut nécessaire de regrouper en centres d'intérêts les grands thèmes qui atraient au vocable désordre et d'en faire une analyse chronologique des faits selon leur déroulement dans l'espace géographique que constitue principalement Laon et accessoirement son plat-pays afin de tirer les conclusions qui s'imposent.

Quoiqu'il en soit, cette étude qui a pour objectif de dépeindre le regain de désordre à Laon depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au jeudi tragique, 25 avril 1112, s'articulera autour de trois axes majeurs. Le premier portera sur les diverses formes d'insécurité dans la ville. La ruine économique de Laon et de son plat-pays constituera le second volet de notre réflexion. Le dernier axe de cette étude fera l'étalage d'une série d'assassinats et d'affrontements meurtriers entre citoyens laonnais.

## **1- L'insécurité à Laon**

Dès l'entame du XII<sup>e</sup> siècle, la ville de Laon fut secouée par une insécurité qui s'extériorisa par de fréquentes prises d'otages, des cas de vols de biens de tout genre et les actes ignobles d'un certain Theudegaud.

### **1-1- De fréquentes prises d'otages**

La confusion généralisée qui régnait à Laon, ne pouvait que favoriser l'explosion des brigands notoires et autres malfrats. Dans la ville « *l'on n'y craignait ni Dieu ni maître quelconque, mais l'ordre public y était bouleversé par des rapines* ». <sup>4</sup> Au rang de ces hors-la-loi figura la noblesse laïque et leurs subalternes en quête d'argent pour accroître leurs revenus.

---

<sup>3</sup> Annie Dufour-Malbezin, 2001.

<sup>4</sup> Guibert de Nogent, 1981 : 317.

Aucune classe sociale à proprement dite n'était épargnée, « *le prêtre comme le peuple* »<sup>5</sup> subissait le courroux de ses voleurs (J. Flach, 1893 : 361). Des trois classes sociales (L. Broche, 1901 : 14), le peuple en souffrit davantage, surtout les rustiques qui venaient s'approvisionner au marché de la ville. Dans ce lieu d'échange, circulaient des citadins en quête d'otages à capturer et à rançonner. Aux yeux des paysans des villages périphériques venus s'approvisionner en produits de consommation courante, ces citadins se présentaient comme étant des marchands grossistes en portant « *dans une coupe, une écuelle ou dans tout autre récipient, des légumes, du froment ou n'importe quel produit du sol* »<sup>6</sup> et convainquirent les paysans à la recherche de ses denrées qu'ils en disposaient en grandes quantités dans leurs maisons (Karl Bûcher, 1900 : 78-79).

Croyant naïvement à ses malfaiteurs déguisés en commerçants, ces ruraux les suivaient jusqu'aux domiciles indiqués. Lorsqu'ils furent parvenus devant le coffre sensé contenir les produits indiqués plus haut, le citadin malfaiteur soulevait le couvercle et demandait à l'acheteur de se hisser contre le rebord du coffre, la tête et les épaules dans le récipient pour palper le produit souhaité. Quant avec assurance, le paysan-acheteur y consentit à s'exécuter, « *ce bon apôtre de vendeur, placé derrière lui, soulevait les pieds de l'imprudent qui, tout à coup, basculait dans le coffre, le couvercle retombait sur lui au moment qu'il dégringolait* ». <sup>7</sup> Désormais, le laonnais le tenait prisonnier jusqu'à ce qu'une bonne rançon lui soit versée. Le pauvre paysan en ressortait totalement extorqué de ses biens à telle enseigne qu'il n'osait plus retourner encore une fois à Laon.

## **1-2- De nombreux cas de vols de biens**

L'inaction de l'évêque et de Clarembaud du Marché censés faire régner la sécurité dans la ville de Laon favorisa d'autres désordres similaires. La fréquence des vols fut alarmante : « *disons mieux, des brigandages étaient ouvertement commis par les grands, et par les subalternes des grands* ». <sup>8</sup> Les rues de la ville et des bourgs environnants étaient parsemées de brigands qui terrifiaient la population. Le téméraire qui s'aventurait à circuler en pleine nuit «

---

<sup>5</sup> *Ibid.* : 319. À Laon, il y a une opposition réelle des classes, dont on constatera plus loin les effets, mais il y a entre les habitants une différence juridique que souligne Guibert. Dans la ville, on trouve à cette période (l'époque de la commune), en dehors des clercs et des nobles, les bourgeois, les francs-hommes et les vassaux de l'évêque, les hommes du chapitre et ceux du roi, les serfs.

<sup>6</sup> *Ibid.* : 319. Plusieurs écrits ont traité de l'organisation économique des marchés en Europe.

<sup>7</sup> *Ibid.* : 319.

<sup>8</sup> *Ibid.* : 321.



*ne pouvait s'attendre qu'à être attaqué, capturé ou tué.* ».<sup>9</sup> Les châtelains de la ville et les hommes d'Enguerran de Boves, Thomas de Marle et leurs collaborateurs en furent les têtes de proue. Les ministériels de l'évêque n'étaient pas à exclure. L'archidiacre Gautier,<sup>10</sup> plus chevalier que clerc commandait des missions secrètes de brigandages et de rapines pour semer davantage la terreur au sein du peuple. L'instinct de survie emmena la populace à se donner « *des allures de pauvres, c'était qu'ils ne voulaient pas attirer sur eux l'attention des nobles* »<sup>11</sup> qui moissonnaient par le banditisme leurs biens.

Dans cet environnement de déprédation et de criminalité, la crainte de Dieu était foulée aux pieds. Pourtant, de par leur dignité, deux catégories de personnes auraient pu être épargnées par ces larcins ; en occurrence le roi Louis VI et le clergé. Loin s'en faut ; ceux-ci payèrent les frais de la déchéance morale qui avilissait la cité. En 1110, Lorsque que sa majesté royale se rendit à Laon, ville qui lui appartient et d'où il devait recevoir considération, respect et serviabilité, le monarque au contraire « *était ignominieusement frappé dans ses biens. Ses chevaux étaient-ils conduits à l'abreuvoir le matin ou le soir, on battait ses pauvres serviteurs et l'on enlevait les chevaux.* ».<sup>12</sup> Le roi bafoué de la sorte ne pouvait que se prémunir de ces vols à répétition en déplaçant une escorte plus nombreuse et plus armée. Le clergé dont la sécurité devait être assurée par les grands conformément aux rites sacrés de l'adoubement, devint à Laon une proie et une source d'enrichissement pour ces derniers. Ces religieux livrés aux méfaits de la noblesse châtelaine et de leurs vassaux « *n'étaient épargnés ni dans leurs personnes ni dans leurs biens.* ».<sup>13</sup>

Le temps fut propice à toutes sortes de spoliations des biens des églises et abbayes par les grands seigneurs laïcs de la ville. Clarembaud du Marché s'illustra par des dommages causés à l'abbaye Saint-Vincent de Laon, en lui enlevant du bétail, puis six bœufs. Le jeune noble *Clarembaldus de Foro*, homme du roi et de l'évêque et laïc le plus puissant de la ville, sans aviser son seigneur évêque exerça sa justice sur le bétail de l'abbaye pour exprimer ses droits

---

<sup>9</sup> *Ibid.* : 321.

<sup>10</sup> Il sera l'un des instigateurs de la première commune de Laon. Cf. *Ibid.* : 321.

<sup>11</sup> *Ibid.*, : 367.

<sup>12</sup> *Ibid.*, : 317. Nous ignorons la réaction du roi dans de telles situations.

<sup>13</sup> Guibert de Nogent, p. 319.

sur le près de Clacy.<sup>14</sup> Il ne se priva de s'accaparer<sup>15</sup> d'une terre sise à Chantrud qui était tombé dans le patrimoine de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai par un don à la dite abbaye, d'Élie de la Fère, mari de sa tante Reine, qui tenait de lui cette terre en fief. Quant à Thomas, redoutable seigneur de Marle et de la Fère, il n'hésita pas une seconde après la mort de Gérard de Quierzy d'enlever « *au couvent des religieuses de Saint-Jean à Laon deux riches domaines* »<sup>16</sup> le long de la Serre et autour de Crécy.

### **1-3- Les actes ignobles de Theudegaud**

Les habitants de la ville de Laon et des environs furent angoissés lorsqu'ils se rendaient à Crécy-sur-Serre ou au-delà, en passant par le pont de la Sort.<sup>17</sup> Pour cause, un citadin de Laon nommé Theudegaud ou « *Isengrin* »,<sup>18</sup> du fait de son profil de Loup (Lucien Foulet, 1914 : 75-89), y semait toutes sortes de malaises. En effet, Theudegaud fut un serf de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Il avait été longtemps ministériel et prévôt au service d'Enguerran de Coucy, et percevait des droits de péage au pont de Sort. Cet homme qui était attaché à un domaine du monastère bénédictin de Saint-Vincent et comme tel, se devait de satisfaire à plusieurs obligations pour cette église. Sa flatteuse abnégation au travail lui valut l'estime du sire de Coucy qui le délégua à la perception de ses droits seigneuriaux sur le pont de Sort à Crécy, à la limite des terres de son fils et ennemi juré Thomas de Marle.

L'opportunité de s'enrichir malhonnêtement lui advint quelques temps après sa prise de fonction sur ce pont situé à environ de 17 kilomètres de Laon. Se trouvant seul aux heures de très faibles circulations ou nuitamment, « *il lui arrivait alors de guetter le moment où il y avait peu de voyageurs, il dépouillait ceux-ci de tout, mais ensuite, pour éviter des actions qu'ils eussent intentées contre lui, il les jetait, une pierre au cou, dans la rivière.* ».<sup>19</sup> Ses méfaits selon le chroniqueur picard sont innombrables en ce lieu, auxquels s'ajoutèrent de fréquents cas de vols et de larcins. Sa mauvaise réputation parmi les habitants de la ville de Laon était bien

---

<sup>14</sup> L'évêque met fin à ce conflit qui opposait Adalbéron, abbé de Saint-Vincent de Laon, et son abbaye à Clarembaud du Marché. Celui-ci concède à Saint-Vincent le droit de pâturage à Clacy, sauf sur les coutures et les près seigneuriaux pour dédommager l'abbaye des torts qu'il lui a causés. Annie Duffour-Malbezin, 2001 : 133.

<sup>15</sup> Annie Duffour-Malbezin, 2001 : 147.

<sup>16</sup> Suger, 1825 : 100.

<sup>17</sup> La Sort est un hameau de la commune de Crécy-sur-Serre. Le pont de Sort sur la Serre est situé à Crécy.

<sup>18</sup> Guibert de Nogent, p. 343. Il est certain que vers 1112, Gaudry se plaisait à donner comme sobriquet le nom du loup, qu'il avait pu lire dans quelconques contes actuellement perdu, antérieur en tout cas à n'importe quelle version connue des récits concernant Renard. Cf. Labande, traducteur de Guibert de Nogent, 1981 : 343.

<sup>19</sup> Guibert de Nogent, 1981 : 341.

connue de ses compatriotes qui n'eurent d'autres choix que de le dénoncer régulièrement auprès de l'église de Saint-Vincent et d'Enguerran de Coucy pour qu'ils leurs rendirent justice de cet individu au « *visage repoussant reflétait la perversité, incurable oserai-je dire, de son cœur.* ».<sup>20</sup>

Au regard de ces impairs, il fut indéniable que le désordre laonnais durant les prémices du XII<sup>e</sup> siècle trouva son ancrage dans l'insécurité. Ce dérèglement se répandit également à la vie économique.

## **2- La ruine économique**

Au-delà de l'insécurité évoquée tantôt, la ruine économique de Laon fut l'une des plaies du désordre urbaine à Laon. Elle trouva sa racine dans la falsification de la monnaie laonnaise que ne put endiguer l'évêque Gaudry.

### **2-1- La falsification de la monnaie**

L'émission de la monnaie à Laon fut un droit royal<sup>21</sup> qui n'exclut la production seigneuriale de l'évêque (D. Ancelet-Netter, 2010 : 17). Les prélats en ayant la prérogative probablement depuis Adalbéron,<sup>22</sup> autorisèrent la production de monnaie à partir des métaux tels que l'argent et le bronze. (M. Melleville, 1846, p. 419). Des officiers étaient commis au contrôle de la quantité du métal employée. Lors de la mise en circulation de ces pièces métalliques, l'évêque en recevait une part et l'autre part revenait aux monnayeurs qui en commercialisaient.

Au temps de l'évêque Gaudry, la monnaie laonnaise devint l'objet de la déchéance financière et économique de la cité et de son diocèse. Ce pontife fut la cheville ouvrière de cette ruine par le concours des monnayeurs. En effet, le prélat était un habitué des largesses de personnes indécrites afin de couvrir leurs méfaits.

---

<sup>20</sup> *Ibid*, p. 341.

<sup>21</sup> Le roi est reconnu comme le grand maître des monnaies. Par recoupement entre la personne royale et l'autorité royale, la notion de la monnaie est une expression de la souveraineté, qui connaît encore des émissions monétaires seigneuriales.

<sup>22</sup> Le droit de frapper monnaie dans la ville de Laon, après avoir été exercé par les rois, le fut ensuite par les évêques. On ne sait exactement l'époque où se fit ce changement ; mais il y a lieu de croire qu'il eut lieu à la fin du Xe siècle. Le siège épiscopal de cette cité alors occupé par Adalbéron, prélat turbulent et ambitieux qui, parmi les droits et les privilèges qu'il paraît avoir exigés pour prix de ses trahisons, put bien obtenir également celui de battre monnaie : c'est au moins le premier évêque de Laon dont on connaisse aujourd'hui les monnaies d'une manière certaine.

*« Aussi les monnayeurs, sachant bien que, s'ils commettaient des délits aux cours de leurs opérations, ils pourraient toujours se tirer d'affaire en versant une rançon en espèces, se mirent à falsifier à tel point la monnaie que cela entraîna beaucoup de gens jusqu'à une extrême indigence. ».*<sup>23</sup>

Ces monnayeurs indéliçats émettaient de la monnaie provenant d'un bronze très médiocre, que par de douteux procédés, ils rendaient pour un temps plus brillants que l'argent. Hélas, Le maillon le plus faible de la société, c'est-à-dire « *le peuple était trompé par les travaux de leurs nuits et, lorsqu'il apportait ses biens, précieux ou vils, il n'en retirait en échange que de très impures scories.* ».<sup>24</sup> Ces "impures scories" tant décriées, au propre comme au figuré, mais si nécessaires pour les échanges et la circulation des richesses dans les couches pauvres de la société laonnoise posèrent peu à peu des problèmes de convertibilité. La méfiance dans les échanges advint une fois le vernis qui recouvrait la dite monnaie disparue. Le peuple à la recherche de monnaies de qualités meilleures pour écouler ses produits se devaient d'y mettre le prix en bradant récoltes, vins et petits bétails aux mains de monnayeurs véreux soutenus par « *le seigneur évêque (...), car on l'achetait.* ».<sup>25</sup>

## **2-2- L'inefficace intervention de l'évêque Gaudry**

La population accablée d'impôts et constamment préoccupée par sa subsistance fit face à l'altération de la monnaie. Ses récriminations ne trouvaient de réponses que par la pénurie du métal précieux, savamment contrôlée dans les ateliers monétaires de la ville. Le commerce de la monnaie devenant lucratif, les monnayeurs et les grands, y compris Gaudry, tenaient l'aubaine de soutirer davantage d'argent aux peuples sur ses revenus et autres impositions qui viendraient à échéance. Conséquence inéluctable, « *il en résulta que, non seulement au diocèse de Laon, mais sur un vaste espace, la misère de bien des gens alla rapidement croissant.*».<sup>26</sup> Les productions provenant des campagnes étaient achetées à des prix dérisoires et les citadins en retours leurs en vendaient à prix fort.

Ceux qui avaient contracté des prêts auprès des usuriers<sup>27</sup> de la ville et ses dépendances étaient dans l'incapacité de les rembourser, qui les traduisaient devant les tribunaux (R. Gelpi,

---

<sup>23</sup> Guibert de Nogent, 1981 : 325.

<sup>24</sup> *Ibid.* : 325. Guibert utilise l'expression "leurs nuits" n'ont pas pour dire que les monnayeurs travaillaient la nuit mais plutôt pour exprimer la falsification de la monnaie dont-ils se firent maîtres.

<sup>25</sup> *Ibid.* : 325.

<sup>26</sup> *Ibid.* : 325.

<sup>27</sup> Jusqu'au XIIe siècle, le principe de l'interdiction de l'usure reste absolu, car fondé sur les Écritures et la tradition des Pères de l'Église, saint Basile en tête. L'argumentation théologique qui prévaut se fonde sur la fraternité et la

F. Julien-Labruyère, 1994 : 57). Des personnes prises au piège de l'usure se devaient de les rendre avec des intérêts dans ce contexte extrêmement difficile. Il advint qu'un usurier de Laon qui avait mené en tous lieux son activité jugée vénale par les moralistes mais bien nécessaire au bas peuple, exigeait le remboursement des dettes et des intérêts correspondants jusqu'aux derniers centimes sans possibilité de remise.

Laon devint en quelques temps une cité où la disette monétaire rimait avec la misère des couches les plus vulnérables de la population.

*« Alors le prélat, voyant qu'il ne pouvait, dans cette situation pathétique, dans cette impuissance dont il était responsable, ni maintenir ni améliorer le niveau de ladite monnaie, détériorée fâcheusement par sa faute, décréta que les oboles d'Amiens, pièces fort altérées à leur tour, auraient cours durant quelques temps dans la ville. ».*<sup>28</sup>

Les liens entre Laon et la cité castrale d'Amiens en cette première décennie du XIIe siècle étaient si étroits politiquement<sup>29</sup> que le pas d'une circulation de la monnaie amiénoise fut franchi. Ses pièces de valeurs inférieures ou égales aux deniers laonnois furent accueillies avec enthousiasme par cette population si éprouvée par la roublardise des monnayeurs locaux. Faisant bon cœur contre mauvaise fortune, ses oboles d'Amiens connurent très vite un sort identique à la défunte monnaie laonnoise, par la médiocrité de leur frappe.

La population se mit à grogner en secret puis publiquement pour faire entendre ses griefs à l'évêque Gaudry qui se trouvait prit en tenaille. Celle-ci décida de se passer des pièces provenant de cette cité voisine et le prélat « *ne pouvait en aucune manière en assurer le cours forcé* ». <sup>30</sup> Plusieurs monnaies des diocèses voisins de Soissons, Reims et de certaines localités<sup>31</sup> lointaines commencèrent à pénétrer sur l'espace monétaire laonnois au vu de l'évêque qui décida de prendre de nouvelles mesures pour juguler la crise qui perdurait depuis deux ans.

---

morale naturelle ; le discours reste philosophiquement vague, la justification rationnelle sommaire, la distinction des cas à peine ébauchée. À Laon, l'usure n'était en aucun cas prohibée, il en existait d'usuriers.

<sup>28</sup> *Ibid.* : 325.

<sup>29</sup> L'on s'en souvient qu'en 1104, alors qu'il avait magnifiquement<sup>29</sup> administré le petit monastère de Nogent-sous-Coucy, au diocèse de Laon, l'abbé Godefroy fut nommé évêque d'Amiens lors du concile de Troyes avec l'accord du roi Philippe 1er et sacré par l'archevêque Manassé à Reims. Cf. *Ibid.* : 231-233. Outre, l'évêque Godefroy, Enguerran de Coucy, grand de Laon, allié indéfectible des évêques de Laon est aussi comte de la ville d'Amiens. *Ibid.* : 401- 409. Les deux personnalités que sont Godefroy et Enguerran, mais surtout le dernier cité qui détint d'importants droits militaires, de justice et de monnaie sur son comté aurait permis l'usage de cette monnaie comme palliatif à la crise qui frappe durement Laon et ses contrées.

<sup>30</sup> *Ibid.* : 325. L'évêque Gaudry était face à une situation désastreuse qui impactait négativement ses revenus et provoquerait à court terme des mouvements de protestation.

<sup>31</sup> En occurrence la localité de Tournai, à 176 Km au nord de Laon

Ladite décision consista « finalement que l'on frapperait une monnaie de son propre pontificat, qu'il fit marquer d'une crosse pastorale comme signe personnel. ».<sup>32</sup> La monnaie de Gaudry reçut un énorme dédain du peuple qui la tournait en dérision. L'hostilité des laonnois à l'égard de cette monnaie se justifiait par sa piètre qualité qui la fit loger à la même enseigne que les « les pièces les plus impures. ».<sup>33</sup> Après ce déploiement d'énergies et de ressources afin de résoudre le problème qui ne s'estompa guère, à l'interprétation des railleries dont la monnaie épiscopale fit l'objet et le souci constant de ne voir circuler aucune monnaie étrangère sans son autorisation préalable, le seigneur de la ville se rassura qu'il en soit, que :

*« lors des différentes émissions de ces nouvelles pièces, des ordonnances furent publiées par lesquelles on cherchait à éviter qu'on ne chansonnât leur détestable type : d'où de très fréquentes occasions pour Gaudry d'accuser le peuple de porter atteintes, par ses critiques, à ses propres dispositions. Ainsi sut-il extorquer d'énormes amendes partout où il le pouvait. ».*<sup>34</sup>

La triste monnaie de Gaudry sur laquelle avait été gravée la crosse du bon berger ne résolut aucun problème, au contraire, elle fit pour lui l'occasion de soutirer des amendes au peuple lorsqu'il se plaignait de son mauvais état.

### **2-3- La ruine économique du laonnois**

Pendant que les ressources économiques de la population servile fondaient en raison de l'inflation galopante, le ralentissement des échanges commerciaux entre la ville et ses contrées, le poids écrasant des taxes et impôts auxquels beaucoup n'arrivaient à faire face, la monnaie épiscopale peinait à convaincre ses nombreux détracteurs justifiés.

Cette situation morose devint une opportunité d'engouffrer les laonnois dans la déchéance la plus totale. L'œuvre malsaine de falsification de la monnaie qui en fut le motif était étonnamment celle d'un moine nommé Thierry, originaire de Tournai. Nous ignorons si ce moine fit membre du clergé à Laon ou comment s'était-il installé dans cette ville pour mener l'activité de monnayage jugée aux antipodes des ordres religieux. Aucun document ne nous éclaire davantage sur ce cénobite égaré et « perdu de réputation, (qui) se mit à faire venir de cette ville et des Flandres des quantités considérables d'argent ; en convertissant tout ce métal

---

<sup>32</sup> Cf. *Ibid.* : 329. Les travaux d'archéologie et de numismatique n'ont mis au jour aucunes pièces de monnaies de l'épiscopat de Gaudry.

<sup>33</sup> *Ibid.* : 327.

<sup>34</sup> *Ibid.* : 327.

*en cette très fausse monnaie, il en inondait tout le pays alentour.* »<sup>35</sup> (Ch.-V. Langlois, 1888, p. 6).

La quantité de fausses pièces d'argent semblables en tout point à la monnaie de l'évêque Gaudry qui fut frappée dans les ateliers monétaires obscurs de Laon nécessita pour leur ventilation à Laon et ses alentours, le concours de plusieurs grands de la ville, achetés « *au moyens de pernicieux présents (...) semant le mensonge, le parjure et la misère* ». <sup>36</sup> Le chaos créé par ce moine consolida la fortune de Gaudry et de ses ministériels chargés de la monnaie qui laissèrent perdurer la misère des classes laborieuses de la ville sans moyens de contradiction.

Les conséquences sur la ville de Laon furent s'y pitoyables que les lamentations qui suivent ne peuvent exprimer avec exactitude la grande indigence que vécut les laonnois. Ainsi, il est écrit que :

*« Jamais ni de guerres, ni pillages, ni incendies ne meurtrirent davantage ce diocèse, alors que l'ancienne monnaie de cette ville avait été fort prisée, et jusqu'à l'intérieur des murs de Rome. »*.<sup>37</sup>

En définitive, la monnaie laonnaise qui avait connu un rayonnement au-delà du diocèse de Laon les siècles derniers, plongea toute la population de cette ville et le Laonnois dans la misère la plus totale sous l'épiscopat de Gaudry. L'évêque qui entretint la falsification des monnayeurs locaux fut dépassé par l'effondrement économique de sa cité et tenta vainement par une frappe personnelle de contenir la situation, sans succès ; laissant libre-cours aux faussaires monétaires de ruiner le peuple. Des assassinats vinrent clore ce désordre urbain galopant.

### **3- Des assassinats dans la ville**

Laon qui avait été épargnée jusque-là par les guerres fratricides en pays laonnois<sup>38</sup> que se livraient les grands feudataires, fut frappée de plein fouet par une vague d'affrontements dont la première a été l'assassinat de Gérard de Quierzy, châtelain de Laon et homme du roi.

---

<sup>35</sup> *Ibid.* : 327. Il existait à la fin du XIe siècle des relations commerciales entre la Flandre et cette partie de la Picardie.

<sup>36</sup> *Ibid.* : 327.

<sup>37</sup> *Ibid.* : 327.

<sup>38</sup> Suger, 1825 : 18-21, relate l'épisode de la guerre de Montaigu en laonnois, entre Thomas de Marle et le camp de son père Enguerran de Boves et de Coucy.

### 3-1- L'assassinat de Gérard de Quierzy

Le 07 Janvier 1110, Gaudry fit décapiter<sup>39</sup> Gérard de Quierzy, avoué de l'abbaye royale de Saint-Jean-Baptiste de Laon, dans la cathédrale Sainte-Marie-Notre Dame des mains de son frère cadet Rorigon et des archidiacres Gautier et Guy, auxquels s'ajoutaient une cohorte de valets<sup>40</sup> qui participèrent à la conjuration contre le seigneur de Chérisy. Ce crime crapuleux perpétré par le clan<sup>41</sup> de l'évêque Gaudry fut sanctionné par le roi et ses hommes.

Les représailles consécutives à la mise à mort de Gérard de Quierzy exacerbèrent les violences dans la ville. L'utilisation par le prévôt royal Yves, des fieffés du roi et de leurs subalternes pour réprimer ce crime crapuleux avait gravement envenimé la situation déjà tendue qui régnait au sein de la population. Le refus de se voir spolier de ses biens avait poussé l'évêque Gaudry à monter une troupe de mercenaires qu'appuyèrent les hommes qui lui étaient directement assujettis. Ainsi, un meurtre qui aurait pu être circonscrit aux seuls acteurs, c'est-à-dire, Gérard et ses bourreaux du jour devint l'évènement qui cristallisa tant de forces et principalement celles de la ville de Laon. A la tête de ces guéguerres à Laon, les nobles laïcs étroitement liés au clergé selon leurs intérêts matériels, suivit des bourgeois, les francs-hommes et les vassaux de l'évêque, les hommes du chapitre et ceux du roi, les serfs. Ainsi, « *les citoyens, lorsque, se provoquant réciproquement, les hommes de l'abbaye se sont déchaînés contre ceux de l'évêque, ceux de l'évêque contre ceux de l'abbaye, au cours d'intolérables combats* ». <sup>42</sup>

À la suite de ce meurtre, d'autres crimes furent commis à Laon durant la période (1110-1112) qui précéda la révolte communale.

### 3-2- Une série de meurtres isolés

Peu de temps avant le soulèvement populaire d'avril 1112 « *un prêtre fut tué dans sa propre maison par un domestique avec qui, il vivait dans une extrême familiarité* ». <sup>43</sup>. Pour accomplir sa besogne, le serviteur assassin se servit d'une arme et frappa dans le dos, son maître

---

<sup>39</sup> Selon Hérیمان de Tournai, 2008 : 133, l'écoulement abondant du sang de Gérard de Quierzy ne pouvait être effacé par l'eau, mais bien par le feu ; présageant l'incendie de la cathédrale en avril 1112.

<sup>40</sup> La conjuration a prévu qu'au besoin, des renforts seraient nécessaires. Cf. Guibert de Nogent, 1981 : 303.

<sup>41</sup> Les plus importants sont Enguerran de Boves et son épouse Sybille de Château-Porcien, contre qui Gérard de Quierzy après avoir bénéficié de leurs largesses, dénonça leur adultère union. Cf. *Ibid.* : 297-299.

<sup>42</sup> *Ibid.* : 309.

<sup>43</sup> *Ibid.* : 375.



qui se chauffait. Craignant que le voisinage s'aperçoive du meurtre qui venait d'être opéré, le valet cacha le corps gisant dans une chambre secrète et l'enferma soigneusement. Il se mit à nettoyer le lieu du crime et vaqua à ses occupations journalières. Lorsqu'au bout d'un certain nombre de jours, les voisins s'enquirent des nouvelles du prêtre eu égard à son absence prolongée ; le domestique répondit que son maître était absent de la ville pour ses propres affaires. Cependant, le cadavre commença à dégager une odeur nauséabonde à tel enseigne qu'il devenait impossible de le cacher davantage de peur d'attirer le voisinage. Au meurtrier également, il lui était impossible de vivre dans cette maison à la puanteur intolérable. La seule issue qui s'offrit à lui, fut de dévaliser la demeure de ce qu'elle contenait d'argents et d'objets précieux aisément dissimulables. La bourse bien garnie, il prit la poudre d'escampette. Avant de s'enfuir, l'assassin déposa le corps à même le sol, la tête de la victime dans les cendres de la cheminée sur laquelle il suspendu un séchoir, laissant croire à une mort accidentelle.

Un autre cas d'homicide eut lieu cette fois-ci entre deux prêtres de la ville de Laon. La raison qui conduit au crime fut l'amende de quelques six piécettes d'argent infligée par un doyen des églises des faubourgs de la cité suite à une accusation futile portée par un prêtre nommé Burgond contre l'un de ses collègues. La sanction pécuniaire de six piécettes prise en sa faveur souleva le courroux de l'accusé. Il mûrit dès cet instant l'insatiable désir d'éliminer Burgond par toutes les possibilités qui s'offriraient à lui. Quelques jours après avoir versé l'amende, le prêtre qui avait perdu ses quelques sous jeta son dévolu sur Burgond, une nuit quand ce dernier rentrait dans sa demeure. Alors qu'il montait les premières marches de la maison avec une lampe en main, l'autre « *survenant par derrière, lui porta à l'occiput un coup de massue, ce dont Burgond mourut sans avoir pu faire son testament.* ».<sup>44</sup>

Quant à l'évêque Gaudry, peu préoccupé de ses devoirs pastoraux, il n'hésitait pas à recourir à la torture pour parvenir à ses fins. Dans sa besace digne d'un chevalier des plus cruels, il exécuta le maire Gérard<sup>45</sup> en commençant par lui arracher les yeux dans son cachot du palais épiscopal. Perpétré des mains de son domestique Maure, ce crime lui valut une suspension qu'il ne daigna pas respecter.

En outre, le point culminant de cette série d'assassinats fut le soulèvement populaire d'avril 1112 qui décima une partie de la noblesse laonnoise.

---

<sup>44</sup> *Ibid*, p. 375.

<sup>45</sup> Ce maire du ressort d'un domaine épiscopal eu le malheur d'être favorable à Thomas de Marle, qu'il détestait énormément. *Ibid.* : 327-329.

### 3-3- les tueries liées au soulèvement populaire d'avril 1112

Les bourgeois laonnois qui avaient obtenu des mains du roi Louis VI la confirmation de leur commune chèrement acquise, furent l'année suivante contraints par une surenchère orchestrée par l'évêque Gaudry de se voir annuler la dite commune. Mécontents de cette expropriation arbitraire entérinée par le roi Louis VI, ceux-ci décidèrent de se venger en tuant l'évêque et ses principaux suppôts.

Le jeudi 25 avril 1112, dans l'après-midi, avant Pâques closes, tandis que tous les grands de la ville étaient à leur domicile, d'autres à faire la sieste après le déjeuner, l'évêque « *s'entretenaient avec l'archidiacre Gautier des moyens de réclamer de l'argent, voici que, à travers la ville, éclata le tumulte de gens qui criaient : « commune ! »* ». <sup>46</sup> En troupe considérable, les révoltés pénétrèrent dans la cathédrale et accédèrent au palais épiscopal par la porte <sup>47</sup> qu'avaient emprunté les assassins de Gérard de Quierzy, dont le chef d'orchestre rappelons-le fit l'évêque Gaudry (Chaurand Jacques, 1965. p 390). L'élite bourgeoise en tête, suivi des autres citadins portaient épées, haches doubles, arcs, cognées, épieux et piques. En riposte, « *on vit alors accourir de toute part vers l'évêque, des grands qui avaient eu connaissance du début de cette subversion : ils avaient juré de lui porter secours si une telle attaque se produisait.* » <sup>48</sup>

Parvenus en nombre important dans la cour du palais épiscopal, les bourgeois durent faire face à la résistance des nobles, avant d'avoir accès au prélat. Le premier qui se dressa sur leur chemin était le châtelain Guimar <sup>49</sup> (A. Saint-Denis, 2019, p.80). Ce châtelain passant par la cathédrale, « *muni seulement d'un écu et d'une pique, à peine mettait-il le pied dans la cour de l'évêque, fut frappé d'un coup de hache à la nuque par un certain Raimbert, qui n'en avait pas moins été son compère* » <sup>50</sup>. Il fut la première victime des bourgeois. La seconde victime fut Rainier. Celui-ci se hâtait pour accéder au palais de l'évêque quand il reçut un coup de pique à l'instant où il arpentait les escaliers de la chapelle épiscopale, pour y pénétrer. Le jeune noble fut jeté à terre, tué et consumé des pieds à la ceinture par le feu que les émeutiers mirent au

---

<sup>46</sup> Guibert de Nogent, 1981 : 337.

<sup>47</sup> Les bourgeois insurgés sont bien, d'une certaine façon, les exécuteurs de la justice divine : Guibert note que pour atteindre Gaudry ils passèrent par la porte qui avait servi d'entrée aux meurtriers de Gérard, victime de la cruauté de l'évêque.

<sup>48</sup> *Ibid.* : 337-339.

<sup>49</sup> Guibert lui fait une description flatteuse, lui décernant tous les canons de l'authentique noblesse : bravoure homme noble, vieillard de très belle allure comme de mœurs irréprochables. *Ibid.* : 339.

<sup>50</sup> *Ibid.* : 339.

palais. La troisième victime fut le vidame Adon. Lorsqu'il entendit les cris de ceux qui en voulaient à son maître Gaudry, Adon se précipita au palais armé d'une pique et d'un glaive. Seul au milieu d'une troupe de bourgeois qui le pressait de toute part, il résista vaillamment et tua trois de ses adversaires. Criblé de blessures et frappé aux genoux, son corps épuisé fut transpercé d'un coup. Mis à mort et abandonné près de la table des repas du séjour, son « *corps allait être à son tour entièrement réduit en cendres par l'incendie des bâtiments.* ». <sup>51</sup> La mise à mort de ces trois nobles de l'aristocratie laonnaise dont deux grands officiers, en occurrence le châtelain et le vidame n'a étanché le désir des bourgeois. Pour eux, l'évêque Gaudry devrait payer pour avoir intrigué l'annulation de leur commune.

Dans leur fureur et remarquant l'inefficacité des nobles à secourir leur seigneur et à mettre en déroute les premiers révoltés, une partie des bourgeois venus en complément « *hurlait devant les murailles du palais, attaque enfin l'évêque.* ». <sup>52</sup> Aussitôt, le combat s'engagea entre les agresseurs et la défense du prélat formée des nobles qui avaient pu gagner l'intérieur de la demeure épiscopale et de quelques soldats postés sur les guérites des tours de Notre-Dame et du palais. La partie défensive tint la fraction rebelle en respect, en projetant sur elle des pierres et des flèches qui atteignirent mortellement une faible portion des communiens. L'évêque et ses hommes ne purent indéfiniment contenir les vaillants assauts du peuple. Beaucoup de ceux qui combattaient pour lui, moururent sous les coups de boutoir des insurgés.

Esseulé dans ce tumulte où coulait le sang de ceux qui avaient péri, l'évêque décida de se dissimuler dans « *les vêtements d'un de ses esclaves, se refugia dans le cellier diocésain et s'y cacha dans un petit fût où il se fit enfermer, un domestique fidèle appliquant le couvercle* ». <sup>53</sup> Gaudry croyait bien se cacher. Les bourgeois qui avaient neutralisé la défense épiscopale, armes à la main, criaient dans tous les sens : « *où donc est ce pendard ?* ». <sup>54</sup> Les assaillants se ruèrent sur l'un des valets de Gaudry afin d'avoir des indices leur permettant de capturer le prélat, mais celui-ci resta de marbre. Le second domestique sur lequel de fortes menaces de mort furent proférées se montra déloyale à l'endroit de son maître. De la tête, il leur indiqua le cellier, où s'était réfugié Gaudry. Ils entrèrent en nombre dans le cellier et mit la main sur l'évêque de la

---

<sup>51</sup> *Ibid.* : 339. Le châtelain Guimar et le vidame Adon sont tous deux les officiers de l'évêque. Normal qui furent les premiers à défendre sa cause.

<sup>52</sup> Guibert de Nogent qualifie les bourgeois qui hurlaient devant les murailles du pays de « *populace insolente* ». Cf. *Ibid.* : 339. Visiblement, irrité par l'attitude de ses serfs qui veulent punir leur seigneur évêque en remplacement de Dieu à qui appartient le jugement et le châtiment, l'abbé de Nogent, se montre tout à la fois juge et partie.

<sup>53</sup> *Ibid.* : p. 341.

<sup>54</sup> Personne friponne (qui mériterait d'être pendue). Synonyme : bandit, canaille, coquin, chenapan - gremlin - sacrifiant - vaurien ...

façon suivante : Tandis que les insurgés cherchaient le prélat dans les tonneaux çà et là, Theudegaud,<sup>55</sup> surnommé Isengrin<sup>56</sup> par raillerie, cette canaille<sup>57</sup> selon l'abbé de Nogent, « *le chef de fil d'une machination impie* »<sup>58</sup> débusqua l'homme dans l'un des tonneaux. Tiré de sa cachette par les cheveux, l'oint du Seigneur fut assailli de coups et trainé dans une ruelle du quartier des clercs, devant la demeure du chapelain Godefroy.

Parvenu à cet endroit, Gaudry se mit à les supplier par serment qu'il quitterait l'évêché de Laon et le pays, et leur verserait des quantités d'argent qui équivaldraient aux sommes payées pour obtenir la commune en 1111. Ses supplications entrèrent dans des oreilles assourdies par la haine que ces serfs lui vouaient ; «  *finalement, un nommé Bernard, dit de Bruyères, brandit une hache double, frappa à la tête cet homme sacré, encore que pécheur, et en fit brutalement jaillir la cervelle.* ».<sup>59</sup>Un autre coup fatal lui fit porter au visage, sous les orbites et le mit définitivement à mort. Ses membres inférieurs furent brisés à coups de hache et l'anneau pontifical lui fit retirer par Theudegaud d'un coup d'épée sur les doigts. Son corps dépouillé de ses riches vêtements fit jeter nu dans la ruelle en face à la maison de son chapelain. La multiplication des coups à des endroits particuliers de son corps comme le crâne et la cage thoracique causèrent un écoulement important de sang qui se répandit au sol et sur les meurtriers.

Tous avaient le sentiment d'avoir accompli un châtement<sup>60</sup> divin.

Les bourgeois révoltés avaient formés plusieurs groupes qui devaient s'attaquer méthodiquement aux nobles de la ville selon un schéma prédéfini.

---

<sup>55</sup> Il est serf de l'église Saint-Vincent, ministériel et prévôt au service d'Enguerran de Coucy ; il percevait des droits de péage au pont de Sort, sur la Serre, près de Crécy, au nord de Laon, « *Lorsqu'il fut tombé en disgrâce auprès d'Enguerran, il épousa entièrement la cause de la commune de Laon.* ». *Ibid.* : 341

<sup>56</sup> Selon Guibert, « *à cause de son profil de loup, car c'est ainsi que certains appellent habituellement les loups* ». Cf. *Ibid.* : 343.

<sup>57</sup> Theudegaud avait commis de nombreux impairs : vols, larcins, meurtres lorsqu'il percevait les droits de péage au pont de Sort pour le compte de son seigneur Enguerran de Coucy. Dans ses œuvres indécates, il n'épargnait ni moine, ni clercs, ni pèlerins, ni femme, ni homme. Cf. *Ibid.* : 341.

<sup>58</sup> *Ibid.* : 343. Notre rapporteur se montre une fois de plus hostile à la violence dont firent preuve les gens de Laon, pour venger l'annulation de leur commune.

<sup>59</sup> *Ibid.* : 343.

<sup>60</sup> Gaudry et ses complices avaient aux yeux des bourgeois transgressé les lois divines en violant leur serment de fidélité à la défunte commune. Pour les moralistes comme Guibert de Nogent, la mort de Gaudry trouve ses explications dans l'attitude calomniatrice de la victime. En effet, selon des sources que Guibert ne nous révèle pas, Gaudry aurait traité une partie éminente de son clergé, de « *serfs des domaines royaux* » indignes de respect, et cela, en présence du roi Louis VI le Gros. Interrogé par ses derniers sur ses propos, Gaudry nia tout en bloc et jura sur la sainte communion qu'il venait de prendre peu de temps avant. Étonnant que cela puisse paraître, la versalité de l'évêque a surpris les témoins de ses propos devant le roi. Cf. Guibert de Nogent, p. 345.

En application du plan d'attaque, une partie d'entre eux se rendit au domicile de Raoul,<sup>61</sup> un maître d'hôtel<sup>62</sup> de l'évêque. L'aspect physique de celui-ci ne reflétait pas son héroïsme au combat. Lorsqu'il se rendit compte de la volonté des émeutiers de le tuer, le maître d'hôtel portant haubert et heaume, s'arma d'une épée. Sa résidence légèrement fortifiée fut rapidement assiégée par les émeutiers. Devant leur nombre considérable et sans soutien, il décida de ne point résister face à leur fureur et craignit de voir sa maison incendiée. L'homme de l'évêque, « *jeta ses armes, puis, les bras en croix, il se rendit à eux, escomptant leur pitié. Mais ceux-ci ayant chassé Dieu de leurs cœurs, le jetèrent à terre et l'égorgeèrent avec la plus grande cruauté.* ».<sup>63</sup> Après la mise à mort de ce riche officier de l'évêque et très estimé dans l'aristocratie laonnaise, son fils, âgé d'environ six ans allait subir un sort identique. En effet, sur la route menant à l'abbaye bénédictine Saint-Vincent, par le vallon de Bibrax, quelqu'un porta l'enfant sous son manteau pour le sauver des insurgés. Un brigand croisé en chemin, souleva le manteau et aperçut l'enfant. Sans hésiter, il l'égorgea sous les regards apeurés de sa mère et des fuyards qui se rendaient en ce lieu.

## Conclusion

Le désordre urbain constaté à Laon en ce début du XII<sup>e</sup> siècle fut, dans son ensemble, consécutif à la politique de prédation exercée par l'évêque Gaudry à partir de 1106. La déchéance occasionnée par cette dégénérescence au sommet de la hiérarchie sociale se manifesta par des cas de vols et de fréquentes prises d'otages qui furent à l'actif des grands et des bourgeois. Les personnes chargées de veiller à la quiétude des habitants, telles que l'évêque Gaudry et Clarembaud du Marché, demeuraient indifférentes au désordre ambiant dont ils en sont témoins et complices.

À ces maux, qui désolèrent déjà la ville de Laon et auxquels la classe dirigeante devrait y faire face, s'ajouta la falsification de la monnaie laonnaise sous la coupole bienveillante de l'évêque Gaudry. Plusieurs tentatives hasardeuses de redressement monétaire s'avèrent inefficaces face au mal qui ruina économiquement la ville de Laon.

---

<sup>61</sup> Raoul avait fait partie des intimes de Gérard de Quierzy. *Ibid.* : 345.

<sup>62</sup> Le maître d'hôtel est un noble de haut rang, chargé de la table du seigneur (roi, comte, évêque...) et aidés dans ses tâches par plusieurs écuyers de cuisine.

<sup>63</sup> La mort de Raoul avait été présagée par une vision. Dans le songe qu'il fit, son écuyer lui dit que son cheval est ballonné de l'avant, tandis que son arrière-train est si rétréci, n'existant semblable cheval nulle part ailleurs. Le cheval symbolisant la gloire du siècle ; un tel cheval signifiait sa mort misérable. Cf. *Ibid.* : 347.

Ce fut à ce bouleversement morale incorrigible que se greffa une série d'assassinats qui firent entrer la violence meurtrière à Laon et dont les plus grandes victimes furent l'évêque Gaudry et quelques nobles massacrés pendant de la révolte communale du jeudi 25 avril 1112.

## Références bibliographiques

### Sources

DUFOUR-MALBEZIN Annie, 2001, *Actes des évêques de Laon des origines à 1151*, Paris, CNRS Edition.

GUIBERT DE NOGENT, 1981, *Autobiographie*, éditée et traduite par Edmond René Labande, Paris, Les Belles Lettres.

HERIMAN DE TOURNAI, 2008, *Les Miracles de Sainte Marie de Laon*, édité, traduit et annoté par Alain Saint-Denis, Paris, CNRS Editions.

SUGER, 1825, *Vie de Louis-le Gros*, éditée et traduite par M. Guizot, Paris, J. L. J. Brière.

### Bibliographie

ANCELET-NETTER Dominique, 2010, *La dette, la dîme et le denier : Une analyse sémantique du vocabulaire économique et financier au Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

BARTHÉLÉMY Dominique, 1984, *Les deux âges de la seigneurie banale. Pouvoir et société dans la terre des sires de Coucy, milieu XI<sup>e</sup> – milieu XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne.

BROCHE Lucien, 1901, *Histoire des institutions communales de la ville de Laon jusqu'aux débuts du XIV<sup>e</sup> siècle*, Position des Thèses de l'École des Chartes, Aisne, Macon : Protat Frères.

CHAURAND Jacques, 1965, « *La conception de l'histoire de Guibert de Nogent (1053-1124)*. » In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 8e année (n°31-32), Juillet-décembre, Presse de l'Université de Poitiers.

FLACH Jacques, 1893, *Les Origines de l'ancienne France*, tome II, Paris, Larose et Forcel.

FOULET Lucien, 1914, *Le roman de Renard*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion.

GELPI Rosa-Maria, JULIEN-LABRUYERE François, 1994, *Une histoire du crédit à la consommation : Doctrines et pratiques*, Paris, La Découverte.

KARL Bücher, 1901, *Etudes d'histoire et d'économie politique*, Bruxelles-Paris, Henri Lamertin / Félix Alcan.

LANGLOIS Charles-Victor, 1888, *Textes pour servir à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314*, Paris, Alphonse Picard.

MELLEVILLE Maximilien, 1846, *Histoire de la ville de Laon et de ses institutions*, tome 1er, Laon, Journal de l'Aisne.

RENFREW Colin, 1990, *L'énigme indo-européenne : Archéologie et langage*, Paris, Flammarion, p. 260.

SAINT-DENIS Alain, 2019, *Apogée d'une cité, Laon et le Laonnois aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Laon, Société historique de Haute-Picardie.